

Afin de recueillir l'ensemble de nos représentations sur ce que l'on met derrière le mot plaidoyer, je vous propose de noter ici vos définitions, vos idées, vos visions.

Nous nous laissons jusqu'au **20 décembre 2018** pour noter nos représentations.

A l'issue de cette date, je m'occuperai de faire une "synthèse" de nos propositions pour l'exposer aux adhérents du Réseau Ecole et Nature, qui pourront réagir, nourrir, ... nos écrits.

Ce qui nous permettra d'avoir une première base commune, co-construite, correspondant à la vision de notre réseau.

Quelques règles au remplissage de ce PAD :

- Vous pouvez inscrire votre nom ou initiales avant chaque proposition.
- Si vous êtes d'accord avec une définition, ou des propositions, n'hésitez pas à le stipuler en annotant la ligne, peut-être avec vos initiales
- Si vous n'êtes pas d'accord avec ce qui est noté, merci de laisser les écrits et de commenter en dessous.
- Vous pouvez annoter le PAD à plusieurs reprises
- Vous pouvez modifier vos propositions sans pour autant supprimer les éléments (inscrivez un commentaire en dessous de la proposition faites si vous souhaitez ajouter ou retirer des éléments)

Proposition faite par :

TD Thierry Dalbavie :

Allez, je lance les échanges et la discussion sur les représentations de PLAIDOYER!!

je pense que cette idée de rédiger un plaidoyer, c'est une réaction; à l'heure où la nature est au plus mal, les éducateurs à l'environnement ne sont pas entendus des politiques, l'eedd n'est pas reconnue comme une priorité. ça se traduit notamment par la disparition des aides et subventions. Le plaidoyer devient alors un cri, une alerte, vers les politiques, mais pas que, vers la société toute entière.

GRAINE ARA (Fred et Elise) voilà pour notre contribution et notre vision à la fois sur le plaidoyer et la notion "d'Espace Public" dans lequel il se déploie.

Concernant notre démarche et nos objectifs, il nous semble dans le contexte actuel et aussi à partir de ce que nous sommes de nous inscrire plutôt dans un premier temps dans une démarche plus proche de celle développée par Majo Hansotte que de celle proposée par la formation Irissup.

La stratégie de plaidoyer peut recouvrir de nombreuses réalités et est nourrie de nombreuses représentations. Ci-dessous quelques éléments de clarification assez consensuels et à partager :

C'est une démarche, un processus (apprenant et agissant).et pas seulement un texte de positionnement ou un manifeste.

Ce n'est pas du lobbying ! En anglais le plaidoyer se traduit « advocacy » et pas lobbying (stratégie d'influence d'un groupe sur un autre qui peut défendre des intérêts privés, et ne se joue pas nécessairement de manière publique et transparente).

Les objectifs sont de faire bouger, faire réagir les publics et les politiques, changer les lois, réclamer des droits. Le plaidoyer concerne non seulement la création ou la réforme des politiques, mais aussi la mise

en vigueur et l'application efficaces des politiques.

D'après Olivier Aromatorio (enseignant à l'EHESP intervenu à la journée nationale ESE en sept 2017) une démarche de plaidoyer doit être transversale et :

- Doit s'appuyer sur des faits, des données probantes/scientifiques, qui doivent appuyer le caractère « urgent » de la réaction.
- Nécessite d'être porté politiquement (auprès de décideurs politiques et/ou réseaux politiques)
- Nécessite de créer des alliances, de savoir avec quels organismes on va travailler pour plaider une cause commune
- Nécessite de formuler clairement ce qu'on veut voir changer, les solutions, propositions ou exigences de changement que nous formulons.
- Nécessite de mobiliser plusieurs stratégies (plaider politiquement, plaider médiatiquement, plaider en interne de nos organisations, plaider auprès et avec les citoyens).
- Nécessite une communication adaptée, persuasive et créative.

Majo Hansotte, à travers sa méthode « construire les intelligences citoyennes » propose une démarche de plaidoyer citoyen portée de manière créative dans l'espace public qui s'appuie sur :

- Le rapport au vécu – La collecte des expériences vécues : on part de la réalité vécue insatisfaisante qui appelle un changement. Registre expressif.
- Le rapport au contexte – L'analyse des faits pertinents : statistiques, faits historiques, informations et données économiques, sociales, culturelles. Le contexte dans lequel s'inscrivent les situations vécues. Registre analytique.
- Le rapport au juste - Des exigences de changement clairement formulées (et ne produisant pas d'inégalités, de discrimination ou de privation de libertés pour un autre groupe humain), des propositions politiques, ce qui serait juste pour nous tous et toutes. Registre éthico-politique.
- Le rapport au Droit – la confrontation aux lois et aux règles : les situations vécues sont contraires au droit national ou international, nous pouvons nous appuyer sur telle ou telle disposition légale, ou encore les situations que nous vivons ne sont pas prises en comptes par le droit national ou international... Registre juridique.
- Elle se met en œuvre dans ce qu'on appelle l'Espace Public : une notion qu'il est important de définir et de partager entre nous.

Selon Majo Hansotte, l'humain s'est inventé une dimension de la vie fondée sur la liberté personnelle d'engagement et de parole où l'on dit ce qui est juste et injuste qui s'ajoute à sa vie personnelle et à sa vie « laborieuse » : c'est la vie citoyenne.

Cette vie se structure et s'exprime dans un lieu qui permet une dimension agissante : c'est « l'espace public », mondial et local. Il permet de publiquement s'opposer, affronter, amener des suggestions, apporter des visions différentes, aux pouvoirs qu'ils soient mandataires (état, collectivités, ...) ou arbitraires (finance, religion,...).

L'espace public a deux fonctions :

- le partage, la transmission, la construction collective et l'échange. C'est sa dimension « horizontale » ou « fraternelle »,
- la vigilance critique, l'interpellation publique des pouvoirs, la mobilisation, l'affrontement. C'est sa dimension « verticale » ou « conflictuelle ».

« Cet espace public, ce sont toutes les manières que nous avons de nous préoccuper du Bien commun, en « quittant » notre train-train, en dehors de notre travail, dans une démarche libre. On peut considérer toutes ces modalités d'engagement comme créant une scène publique, laquelle incarne la dimension politique de l'existence, au sens premier du mot « politique », à savoir l'engagement dans la « polis », la cité commune.

La véritable rupture des régimes démocratiques réside en fait dans la centralité de cet espace public, local et mondial à notre époque. C'est la dimension publique de l'existence humaine, à travers laquelle les citoyens et citoyennes, en permanence, ont le droit, et d'une certaine manière le devoir, de contrôler leurs mandataires, de contester ce qui leur paraît injuste, de faire émerger les questions et les problèmes à traiter, de résister aux aliénations et aux enfermements, de proposer d'autres visions des choses, de refuser la dictature des pouvoirs financiers et des violences économiques...

Tous les registres du corps et de la parole peuvent être mobilisés pour faire vivre cette scène symbolique, inventée de toutes pièces, selon une créativité toujours ouverte ».

Pour accéder à l'ensemble du travail de Majo Hansotte sur la définition de l'espace public vous pouvez lire son ouvrage ici (et notamment la Partie 1, p 5 à 25) : <http://www.rcentres.qc.ca/files/mettre-en-oeuvre-intelligences-citoyennes.pdf>

PASSERELLES.INFO (Pierre Cesarini - PC) - Plaidoyer ou charte sociale (soft law) ?...

Je suis un petit nouveau dans le réseau et manque du coup de recul et surtout de certitude sur les objectifs poursuivis ou à poursuivre. Un plaidoyer, selon moi, vise surtout à solliciter la puissance publique pour la mise en place de réglementation, norme ou toute autre sorte de dispositif + ou - moins contraignant...or j'ai cru saisir lors de la dernière réunion téléphonique une volonté de sortir de ce strict objectif.

A l'appui de ma perception, quelques extraits du compte rendu :

- *"comment est-ce que tout le monde se l'approprie ?"*

- *"Quels moyens mettons-nous pour que chacun s'en empare ? Proposition de créer un collectif où le REN serait membre",*

- *"Le plaidoyer est un outil qui doit permettre aux citoyens de s'emparer d'un sujet qui va les mobiliser pour montrer leur mécontentement sur ce dernier. Il doit être un outil permettant la mise en place d'une force citoyenne"*

Ou encore le propos de TD : *"Le plaidoyer devient alors un cri, une alerte, vers les politiques, mais pas que, vers la société toute entière"*.

Du coup, il me semble qu'il y a finalement 2 projets possibles :

- **un plaidoyer, relativement "pur et dur"**, construit pour défendre l'EE, l'EN, l'EEDD, l'EDD... revendicatif auprès des autorités compétentes en matière d'éducation.

- **une charte sociale**...dont les définitions varient probablement autant que celles du plaidoyer mais qui, vous le devinez, est moins revendicatif, s'adresse plus au citoyen, prévoit un travail en réseau, inclue éventuellement une participation des pouvoirs publics, territoriaux, ce qui peut rapprocher ses objectifs de ceux du plaidoyer.

Une définition, des explications et un premier exemple (Charte de la Terre / Earth charter) se trouve ici : <https://secure.passerelles.info/d/f/424862653079367675>

Un 2nd exemple sur le gaspillage alimentaire : <https://secure.passerelles.info/d/f/424862638177005529>

Roland GERARD

Pour moi le plaidoyer c'est une action qu'on va faire en direction du corps social dans son ensemble pour le sensibiliser au fait que c'est une nécessité urgente de développer l'EEDD.

Je pense que c'est inutile de s'adresser aux ministres et autres politiques de niveau national, c'est perdre son temps. Je vois deux cibles principales, le tout public et les responsables de territoires.

Pour le tout public des vidéos courtes et heureuses illustrant différentes facettes de l'EEDD me semblerait très bien, pour les responsables territoriaux il faudrait un document qui faciliterai la rencontre sur le terrain, un peu dans l'esprit des 10 propositions pour les candidats aux élections. Mais là on s'adresserait aussi aux parents d'élèves et à tous les responsables territoriaux.

Angélique Tavernier - Après avoir participé a un atelier sur la thématique "comprendre la démarche de plaidoyer" voici ce que je retiens :

Proposition de définitions :

Plaidoyer :

Ensemble d'actions individuelles et sociales destinées à gagner un engagement politique, un soutien politique, une acceptation sociale et un soutien systémique en vue d'un objectif [...] clairement identifié.

(Source : *Glossaire de la promotion de la santé. OMS, 1998*)

Ses objectifs sont de faire bouger, de faire réagir les publics et les politiques, changer les lois, réclamer des droits. Le plaidoyer concerne non seulement la création ou la réforme des politiques, mais aussi la mise en vigueur et l'application efficaces des politiques.

Lobbying :

Stratégie d'influence d'un groupe sur un autre qui peut défendre des intérêts privés et ne se joue pas nécessairement de manière publique et transparente.

C'est une démarche visant à influencer la décision publique ou, plus largement, à assurer la promotion et la défense d'intérêts particuliers auprès des pouvoirs publics.

(Source : *Lobbying. Les coulisses de l'influence en démocratie. Marie-Laure Daridan et Astride Luneau, 2012*)

Ce que je retiens :

Au cours de l'atelier nous avons échangé entre autre, sur les notions que l'on met derrière le plaidoyer :

- - la **notion d'intérêt général** : permet de plaider l'intérêt collectif (en opposition au lobbying qui défend l'intérêt individuel)
- - la **notion de transparence** : dans la démarche, les objectifs annoncés, le plan d'action, les composante du groupe, et la cible (en opposition au lobbying qui n'est pas forcément dans une démarche de transparence)
- - la **notion de stratégie multiple** : le « poids de la masse » permet d'avoir plus d'influence. Il est nécessaire de s'entourer de personne faisant poids, **MAIS** qui doivent être représentative du collectif. (Attention : éviter de s'entourer de partis politique, au risque de se décrédibiliser – en opposition au lobbying qui utilise une stratégie d'influence)
- - la **notion de consensus** : important d'avoir une culture commune et de se mettre d'accord sur ce que l'on souhaite porter, et sur la manière de le porter
- - une démarche proposant **un passage à l'acte**, en donnant les moyens de le faire. (en opposition au lobbying, qui est sur une démarche de dénonciation et qui ne s'inscrit pas dans le temps)
- - un appui sur **des données probantes**, avec des analyses qualitatives et quantitatives. Possibilité d'impliquer les chercheurs pour avoir des données et les rendre accessibles.
- - **Des objectifs** annoncés clairement et en toute transparence et surtout mesurables.
-

Elvine-prisca :

•

Source :

<http://cercle.lu/wp-content/uploads/2016/05/plaidoyer-lobbying.pdf>

4 premières étapes d'après ce document :

1. Identifier les objets de politiques liés au problème en question
2. Identifier les acteurs et institutions clés par rapport à ces objets de politiques
3. Analyser l'environnement des politiques
4. Identifier les options pour changer les politiques

puis :

1. Choisir un objet de politique à traiter par votre action de plaidoyer
2. Choisir les publics cibles
3. Définir un objectif de plaidoyer
4. Identifier les alliés et les adversaires
5. Choisir les tactiques de plaidoyer à utiliser
6. Identifier les messages clés

Puis :

1. Définir les activités à mener pour la campagne de plaidoyer
2. Fixer un calendrier et les responsables
3. Préparer un budget
4. Mobiliser les fonds

(il y en a encore)

Essai de conclusion : c'est un Plaidoyer

Ce mot convient puisqu'il se différencie du lobbying (qui est une stratégie pour faire bouger une politique qui n'est pas forcément transparente) et d'une "charte sociale " : sur le document sur le site de passerelle j'ai trouvé ce passage en parlant de la charte "il manifeste avant tout la volonté des acteurs de terrain, ou de ceux concernés par la problématique, d'agir en fonction d'une identification coutumière." il ne me semble pas que c'est ce qui ressort ici, s'identifier à des valeurs communes je trouve que cela se fait plutôt via les projets associatifs des réseaux auxquels les éducateurs à l'environnement adhèrent. Je trouve qu'il ressort l'envie de pouvoir faire bouger et affirmer une position face aux politiques (c'est aussi ce qu'il ressort de "mon" enquête (charte))

On aurait besoin d'une définition plus claire d'une charte.

Un plaidoyer c'est :

Ensemble d'actions individuelles et sociales destinées à gagner un engagement politique, un soutien politique, une acceptation sociale et un soutien systémique en vue d'un objectif [...] clairement identifié.

(Source : *Glossaire de la promotion de la santé. OMS, 1998*)

Ses objectifs sont de faire bouger, de faire réagir les publics et les politiques, changer les lois, réclamer des droits. Le plaidoyer concerne non seulement la création ou la réforme des politiques, mais aussi la mise en vigueur et l'application efficaces des politiques.

"C'est une démarche, un processus (apprenant et agissant).et pas seulement un texte de positionnement ou un manifeste." : plusieurs actions et types d'actions vont en découler

Politiques qui posent problème : eedd non reconnue, baisse des subventions, pas identifiée ni par les politiques ni par la société civile comme une priorité, besoin de défendre l'eedd, réclamer des droits, faire

bouger des lois. NOTION d'URGENCE

---> Besoin d'identifier quelles lois, quelles décisions politiques précises posent problème

PUBLIC visé : Politiques (quel niveau : responsables des territoires, national, tous ?) mais pas que, ouvert à toute la société

Comment on veut le faire : de façon concertée (être d'accord sur ce qu'on défend)

- en toute transparence et accessibilité à tous

avec l'intention d'agir dans l'intérêt général

On veut donner du pouvoir d'action, à qui ? acteurs de l'EEDD, aussi évoqué aux citoyens en général

Idées d'actions sur lesquelles ça peut déboucher : " mettre en oeuvre plusieurs stratégies" : vidéos de présentation de l'EEDD, document plaidoyer, un document qui faciliterait la rencontre sur le terrain avec les acteurs de l'EEDD.

•